



NOTRE-DAME-DES-
SEPT-DOULEURS

Bonjour tout le monde

Oui, dès mon retour de voyage j'ai fait le point sur les principaux dossiers et j'ai pensé faire la même chose avec vous.

Quai du Bout d'en haut :

Commençons par une bonne nouvelle : la signature de l'entente avec Pêches et Océans (fédéral) qui permet à son nouveau propriétaire, la municipalité, de démolir le quai du Bout d'en haut et de rebâtir un quai de 22 x 9 mètres pour en faire un lieu de repos et une structure de mise à l'eau pour les petites embarcations. Les plans et devis et le financement du projet sont fournis par le ministère fédéral en plus de leur aide dans la réalisation. Les travaux devraient être terminés d'ici deux ans.

Urbanisme :

Le 26 mai prochain il y aura une consultation publique pour présenter le projet de règlement no. 140, adopté, en premier projet à la réunion du Conseil du 3 février dernier. Des modifications sont proposées sur l'éclairage, l'aménagement et la protection de la forêt, principalement sur la rive nord de l'Île.

Par la même occasion, le Conseil municipal tiendra une consultation publique sur l'avenir de l'urbanisme sur l'Île. Le but de cette consultation est de faire un bilan de notre réglementation, jusqu'à ce jour, et de consulter tous les citoyens sur la façon dont l'Île, et sa réglementation, devrait évoluer pour les prochaines années.

Nous aurons la chance d'avoir avec nous, des experts de la protection de lieux « de grands intérêts » qui prendront connaissance de notre réglementation, visiteront l'île et nous livreront leurs commentaires. Les citoyens recevront une invitation de la part du Conseil accompagné d'un plan de travail qui permettra, aux participants, de se préparer. Lors de la consultation, les citoyens (nes) pourront réagir et échanger sur leurs vécus et leurs aspirations. À ne pas manquer!

Service Internet :

Le diagnostic des problèmes de stabilité du réseau Internet nous indique que c'est une incompatibilité du « Proxim » (géré par la Commission scolaire) et du système de la tour du phare (« Ceragon » ou « red line ») géré par la Municipalité. Ce problème existe depuis le début. Nous avons fait l'investissement nécessaire pour améliorer le signal en implantant un « red line » et la balle est dans la cour de la Commission scolaire qui doit prendre une décision dès avril pour rendre compatible les deux systèmes. Nous pensons toujours que le produit Internet offert par la Municipalité est encore le meilleur choix (prix/bande passante illimité). Très bientôt, les six clients de l'Inforoute, dont nous sommes, doubleront la bande passante disponible. Oui, c'est long, oui, c'est frustrant, mais ça vaut la peine.

Service d'hélicoptère / CPICIV:

Le Conseil municipal, depuis le transfert de la responsabilité du ministère des Transports du Québec à la Société des traversiers, vous a informé des efforts faits pour modifier entre autres la tarification de l'hélicoptère pour tenir compte de la politique familiale. La politique familiale demande d'avoir une tarification adéquate pour encourager les familles proches des propriétaires de venir à l'île particulièrement durant les fêtes de l'année et la relâche.

Les résultats de nos démarches n'ont pas été à la hauteur de nos attentes légitimes. Je suis donc heureux que la CPICIV veuille reprendre le flambeau pour modifier la situation. D'emblée nous l'appuierons dans ses démarches.

Sites Web touristique et municipal :

Très bientôt, un nouveau site Web touristique de l'Île Verte sera bientôt mis en ondes et par la même occasion, le nouveau site Web de la Municipalité.

Bon printemps,



Gilbert Delage, maire